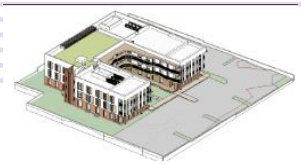
BAC PRO

Technicien d'études du bâtiment Option B : assistant en architecture



Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

L'assistant en architecture ou le collaborateur d'architecte seconde l'architecte dans les différentes étapes qui vont de la conception de la construction jusqu'à sa réalisation sur le terrain. Sa principale mission est de traduire graphiquement les projets architecturaux : esquisses, maquettes, perspectives...
Il participe à la constitution des dossiers administratifs, à l'estimation partielle des coûts du projet. Il suit les travaux et leurs avancées.

Débouchés

Dans les agences d'architecture, les bureaux d'études spécialisés, les collectivités territoriales (Conseil général, régional...), les entreprises du paysage...

Métier(s) accessible(s) :

- Assistant(e) en architecture
- Collaborateur(trice) d'architecte

Accès à la formation

Après la 3ème, 2nde pro Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- créativité et goût artistique

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

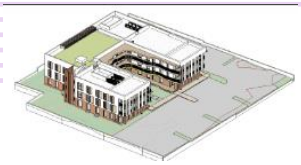
- Techniques de représentation : croquis, dessin aux instruments, dessin assisté par ordinateur, relevé d'ouvrages...
- Etude de construction : techniques de construction (structures porteuses, enveloppe du bâtiment..., connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Etudes des structures : identification et évaluation des charges, analyse de l'équilibre d'un système....
- Economie de la construction : technique de quantification et d'estimation du prix d'un ouvrage.
- Histoire et évolution de l'architecture
- Démarches administratives liées à la réalisation d'un projet : permis de construire, document de chantiers...
- Préparation et suivi de chantier

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **20 semaines** réparties sur les trois années de formation.
La période de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.
Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :
d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

BAC PRO

Technicien d'études du bâtiment Option B : assistant en architecture



Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	3
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse d'un projet et de préparation d'une offre	7
Sous-épreuve E21 : Analyse d'un programme de construction	2
Sous-épreuve E22 : Production de documents graphiques	3
Sous-épreuve E23 : Elaboration d'éléments de présentation	2
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	7
Sous-épreuve E31 : Présentation d'une activité de suivi de chantier	2
Sous-épreuve E32 : Suivi économique d'un dossier	1
Sous-épreuve E33 : suivi de travaux	2
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	5
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS management économique de la construction

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)
Castelnaudary - Lycée Germaine Tillion (Public) **I**
Aveyron (12)
Aubin - Lycée professionnel du bois et de l'habitat (Public) **I A**
Gard (30)
Nîmes - Lycée Frédéric Mistral (Public) **I**
Haute-Garonne (31)
Toulouse - Lycée professionnel Urbain Vitry (Public) **I**
Hérault (34)
Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) **I A**
Hautes-Pyrénées (65)
Aureilhan - Lycée professionnel Sixte Vignon (Public) **I**
Pyrénées-Orientales (66)
Perpignan - Lycée privé Sainte Louise de Marillac (Privé) **I**
Villelongue-Dels-Monts - Lycée Alfred Sauvy (Public) **I A**
Tarn-et-Garonne (82)
Beaumont-de-Lomagne - Lycée professionnel Norman Foster (Public) **I**

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse